

RÉSUMÉ DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019





2019: L'ANNÉE DE LA CONTINUITÉ



Après une année 2018 qui a vu se concrétiser la nouvelle identité de Tibi, sa nouvelle charte graphique ainsi que le renouveau de son image, 2019 s'est inscrite dans la continuité.

En effet, Tibi confirme sur l'échiquier régional, intercommunal et local son statut d'entreprise publique moderne et dynamique, au service du citoyen, partenaire essentiel de la qualité et de la salubrité du cadre de vie des habitants de nos communes associées.

Nous retiendrons parmi les temps forts de 2019, la poursuite du déploiement de nos missions de propreté publique à Charleroi. La propreté de l'intra-ring de Charleroi a été littéralement transfigurée en l'espace de quelques mois et

les habitants, commerçants ou simples promeneurs soulignent aujourd'hui unanimement la qualité retrouvée du cadre de vie. Dans les mois et années à venir, les missions de propreté publique de Tibi seront amenées à s'étendre tant au niveau du territoire de Charleroi, qu'à celui d'autres communes associées.

2019 a également permis l'avancée et la concrétisation de nombreux projets de développement comme la première phase d'extension du centre de tri des PMC Valtris qui a accueilli le PMC du nouveau sac bleu, la poursuite de la modernisation de l'Unité de Valorisation Énergétique, ou encore la conception du projet « Lavoisier » qui se veut être un Centre immersif de prévention des déchets.

Notre intercommunale poursuit sa volonté d'offrir au citoyen un service de qualité au meilleur coût, et toujours avec comme fil rouge le respect du bien-être et de la sécurité de notre personnel et des usagers de nos services. Nous tenons d'ailleurs à remercier l'ensemble de notre personnel qui a mené à bien tous ces projets en 2019.

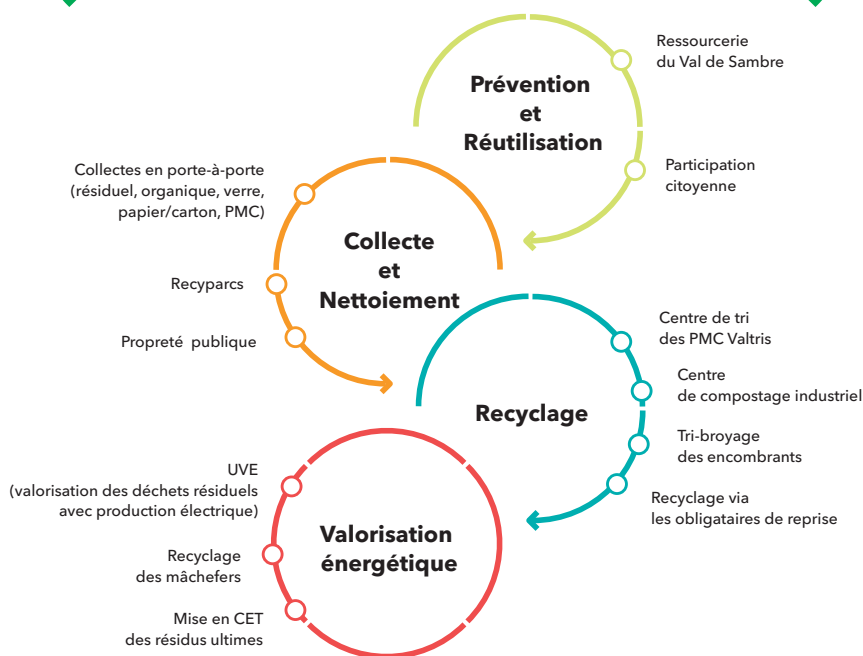
Avec ces changements, et au fil des années, Tibi est sans nul doute devenue l'une des entreprises publiques les plus

intégrées en matière de gestion de l'environnement. Nous sommes fiers de soutenir la mise en œuvre de tous ces projets visant in fine l'amélioration de notre environnement.

Gaëtan Bangisa,
Président.
Philippe Teller,
Directeur Général.



La mission première de Tibi est d'assurer la gestion intégrée des déchets sur son territoire. Les modes de traitement de ces déchets sont hiérarchisés en fonction de leur impact sur l'environnement.



Notre mission la plus visible : les collectes de déchets en porte-à-porte et par apports volontaires dans les recyparcs.

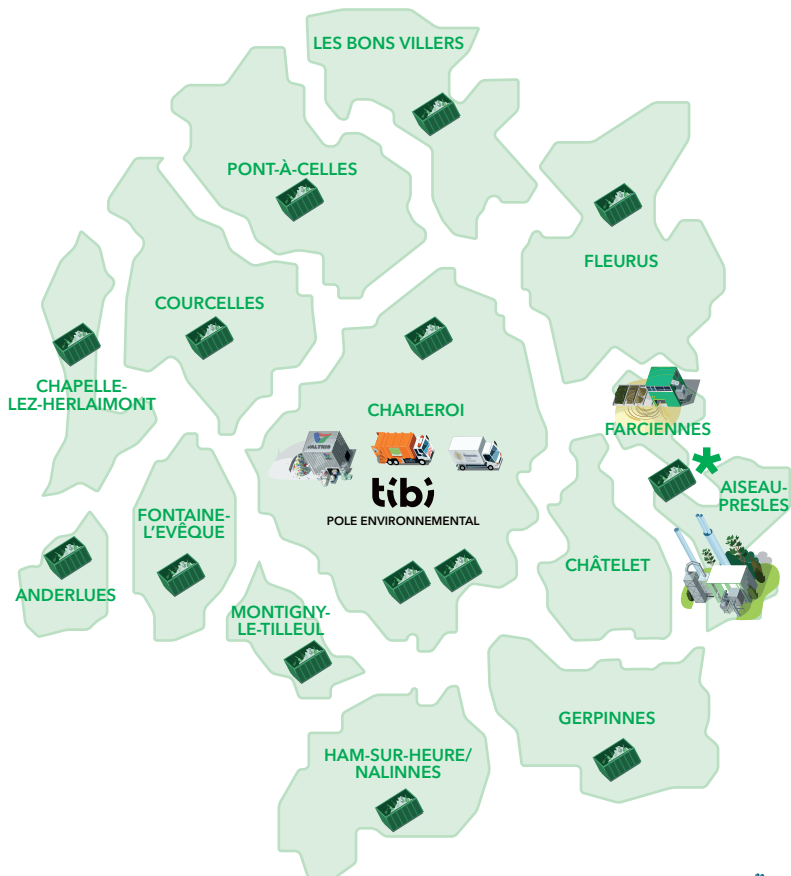
ceux qui sont produits : le meilleur déchet, c'est celui qui n'existe pas...

Notre priorité : Réduire la production de déchets, augmenter le recyclage et la valorisation de

Notre ambition : Atteindre l'Excellence !

TERRITOIRE DE L'INTERCOMMUNALE :

422.523 HABITANTS



Pôle Environnemental
Collecte
Centre administratif
Services techniques
Propreté publique



Valtris
Centre de tri des PMC

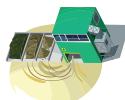


Plate-forme industrielle de compostage



UVE
Unité de valorisation énergétique



Recyparc



Ressourcerie du Val de Sambre



Mandatée par la Région wallonne, Tibi mène au quotidien des actions locales de prévention des déchets dans les 14 communes associées.

Prévention à l'échelle communale

En 2019, l'accent a été particulièrement mis sur la réduction des déchets, et spécifiquement des déchets d'emballage, lors des festivités locales, ainsi que sur l'interdiction des sacs plastiques jetables et sur la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Des actions en faveur du changement de comportement dans les écoles ont également été conduites, notamment au moyen de gourdes, destinées à inciter les enfants à consommer de l'eau du robinet et à réduire les déchets d'emballages.

Prévention à l'échelle intercommunale

En 2019, Tibi a poursuivi le travail entamé au travers de ses actions et ses campagnes sur le thème du Zéro déchet.

Les relations avec les sociétés de logements sociaux ont été renforcées.

Tibi a initié en 2019 avec BeWapp un projet pilote "Ecole plus propre" visant à octroyer un label de qualité aux écoles engagées dans

l'amélioration du tri, de la propreté et de la réduction des déchets.

Deux campagnes de sensibilisation destinées aux commerçants et à leurs clients ont été déployées en 2019. D'une part, afin de sensibiliser les restaurateurs et leurs clients à l'importance de diminuer le gaspillage alimentaire via la distribution de lunchboxes. D'autre part, pour favoriser la réduction des déchets d'emballage par la distribution de sacs réutilisables pour le vrac par les commerçants de proximité et les maraichers à destination de leurs clients.

Prévention à l'échelle régionale

En 2019, des collectes de vélos, de livres et de jouets visant «le réemploi» ont été menées dans les recyparcs de la zone.

Des actions ont été menées de concert avec les autres Intercommunales wallonnes de gestion des déchets réunies au sein de la COPIDEC (Conférence Permanente des Intercommunales wallonnes de gestion des Déchets) au travers de la création de visuels, de brochures et de supports promotionnels.



Un magazine numérique de prévention des déchets, le Magdé, a par ailleurs été initié au niveau de la Copidec par les différentes intercommunales de gestion des déchets.

Les Intercommunales de gestion des déchets ont obtenu un temps d'antenne sur les ondes de Vivacité afin de proposer chaque semaine une capsule de conseils en prévention des déchets.

Communication externe

2019 a permis de déployer la nouvelle identité de Tibi et de concrétiser son image en tant qu'entreprise publique performante de gestion intégrée des déchets, à l'image contemporaine, moderne et dynamique, active et impliquée dans la vie de ses concitoyens.

L'Intercommunale a continué en 2019 le travail préparatoire au développement du centre d'immersion interactif dénommé « Le Lavoisier » afin de réconcilier les actions de prévention au sein d'une réalité industrielle que représente la valorisation des déchets, connectée au respect de l'environnement au sens large. Le Gouvernement wallon et le Commissariat Général au Tourisme ont marqué leur soutien au projet en lui octroyant une première phase de subsides dans le cadre des grandes infrastructures touristiques wallonnes.

Des gobelets réutilisables pour les événements festifs !

En 2019, nous avons encore renforcé la sensibilisation des organisateurs d'événements et du réseau associatif afin d'insuffler une dynamique de réduction des déchets et de propreté publique, par la mise à disposition d'îlots de tri et de gobelets réutilisables.

Après plus de trois années de campagnes de sensibilisation, l'utilisation des gobelets réutilisables lors des événements est exponentielle. En 2019, 675.000 gobelets ont été utilisés dans près de 300 manifestations sur notre territoire ce qui a permis d'éviter l'utilisation de plusieurs millions de gobelets en plastique jetables. Une amélioration notoire du cadre de vie et de la propreté publique a été unanimement constatée.

Pour rappel, ces gobelets réutilisables sont cautionnés à concurrence d'1 € par les organisateurs d'événements afin d'autofinancer le remplacement des gobelets non restitués.

En termes de propreté publique, le service « Communication et Prévention » a développé une nouvelle animation destinée au public scolaire ainsi qu'un projet pilote "Label Ecoles tri/propreté/prévention" avec BeWapp. Le service a également conduit à deux reprises une étude « baromètre » visant à mesurer le ressenti des citoyens en matière de propreté publique.

19.375

enfants sensibilisés



19.600

personnes sont passées par notre
centrale téléphonique



240.790

personnes ont consulté
le site internet



973

animations pour
l'année 2019

47.840

personnes sensibilisées par
les actions de prévention



4.182

mails reçus dans la boîte info

675.000

gobelets loués, pour environ 300
manifestations



COLLECTER

Trier pour mieux
recycler!

Les différents modes de collectes mis en œuvre par Tibi ont permis de trier 65% des déchets produits au sein de la zone en 2019.

Collectes

En 2019, la diminution du tonnage des déchets résiduels a atteint le seuil de 162 kg par an et par habitant, soit -2% (-3kg), contre 165kg en 2018.

Les collectes sélectives de verre (porte-à-porte, conteneurs enterrés et recyparcs) ont permis de récolter 9.731 tonnes, soit une augmentation de 165 tonnes (+ 2 %, 23kg/an/habitant) par rapport à 2018.

Les quantités collectées (porte-à-porte et recyparcs) de papier/carton ont atteint 17.681 tonnes, soit une diminution de 273 tonnes (- 1,5%, 42kg/an/habitant) par rapport à 2018.

Les 6.610 tonnes de PMC collectées (porte-à-porte et recyparc) en 2019 sont en augmentation de 35 tonnes (+ 0,2%, 16kg/an/habitant) par rapport à 2018.

3.610 tonnes de déchets organiques ont été collectées sélectivement en 2019 en vue d'un traitement en biométhanisation, une baisse d'1% (-38T).

Collectes par apports volontaires

En 2019, le nombre de visites dans les recyparcs (809.469 visiteurs) est en augmentation (+ 26.891 visiteurs, soit + 3%) par rapport à 2018.

La quantité globale des déchets collectés dans les recyparcs est en augmentation : elle atteint 92.615 tonnes, soit une augmentation de 3% ou de 2.303 tonnes en 2019 par rapport à 2018.

Taxi-déchets

En 2019, le "Taxi-Déchets" de Tibi a procédé à 407 interventions (en diminution constante) pour une quantité globale de 957 m³ de déchets récoltés.

La Ressourcerie du Val de Sambre

La Ressourcerie du Val de Sambre est un service gratuit de collecte à domicile des objets et encombrants visant un triple objectif : accentuer le réemploi et le recyclage, favoriser l'insertion professionnelle de personnes fragilisées sur le marché de l'emploi et développer une activité économique pérenne.

Fondée par 3 structures publiques (Tibi, Igretec et le CPAS de Charleroi), la Ressourcerie du Val de Sambre dispense ses services dans 12 communes associées, pour plus de 390.000 habitants. En 2019, 1.995 tonnes ont été collectées (moins de 18% valorisées énergétiquement, 73% recyclées dans différentes filières et 9 % dirigées vers une filière de réemploi), via 10.446 interventions au domicile des ménages.

Au 31/12/2019, la Ressourcerie occupait 21 personnes pour ses activités de call center, collecte et tri.



Charleroi District Créatif

La Ville de Charleroi mène une réflexion de réaménagement de son centre-ville intégrant notamment l'implémentation de conteneurs enterrés.

Depuis le 1er avril 2019, 24 conteneurs enterrés pour la collecte du verre ont été placés en 9 îlots de tri comportant chacun 2 à 3 conteneurs, ces îlots de tri étant mis à la disposition de quelques 1.000 ménages du centre-ville à la place d'une collecte en porte-à-porte classique.

Sacs biodégradables

La collecte des déchets organiques en sacs verts biodégradables s'est encore poursuivie en 2019 dans le cadre de l'expérience pilote menée au niveau de sites de logements sociaux de 4 communes : Charleroi jusqu'au 31/10/2019, Châtelet, Farciennes, jusqu'au 31/12/2019 et Fleurus.

Tibi propose également à ses communes associées qui le souhaitent d'assurer leur propreté publique et se faisant de mutualiser leurs capacités d'action en la matière

Assurer la propreté publique

Début 2017, Tibi a rencontré individuellement chacune des 10 communes intéressées pour lui présenter une proposition concrète et spécifique de programmation de mise en œuvre. Tibi a œuvré en 2019 à l'élaboration d'une clef de répartition budgétaire entre les communes affiliées en vue d'évaluer les charges respectives communales en lien avec le niveau de service qui serait potentiellement presté. Cette clef devrait être finalisée en 2020.

Deux périmètres de travail pour Charleroi

La Ville de Charleroi a décidé d'adhérer à ce nouveau secteur avec un premier transfert des activités le 1^{er} mars 2018. En accord avec les autorités, deux périmètres de travail (intra-ring et extra-ring) couvrant l'ensemble du territoire de Charleroi et de ses anciennes communes fusionnées ont été définis. Au regard des très bons résultats opérationnels engrangés sur Charleroi, le périmètre d'activité de Tibi s'est

étendu avec l'extension Nord et Sud de l'intra-ring en juin 2019. Le personnel attaché aux actions de propreté s'est légèrement étoffé en toute fin de cette même année pour préparer l'intégration du District Centre en janvier 2020.

Évolution du projet Infrastructures

Le service propreté publique de Tibi opère à partir de deux sites distincts : les anciennes casernes de Trésignies situées en plein centre-ville et le pôle environnemental de Couillet.

Bilan des activités

Les résultats opérationnels correspondant aux activités de balayage mécanisé (couvrant toutes les voiries de Charleroi) et aux activités de balayage manuel, de vidange des corbeilles publiques et de collecte de dépôts sauvages dans l'intra-ring, élargis depuis juin 2019 aux entrées Nord et Sud, sont les suivants :



Assurer la propreté publique à Charleroi

Depuis le 1^{er} mars 2018, les missions de propreté publique de Tibi se sont concrétisées à Charleroi. Ainsi, Tibi a commencé par assurer le balayage mécanique et les missions de propreté publique pour l'ensemble des voiries du territoire ainsi que les missions suivantes plus spécifiquement en intra-ring :

- > Balayage manuel/aspiration de déchets
- > Vidange des corbeilles publiques
- > Collecte des dépôts sauvages

Fort de ses bons résultats, l'Unité Propreté publique de Tibi a vu ensuite ces 3 dernières missions s'étendre aux entrées nord et sud de l'intra-ring en juin 2019.

Valorisation énergétique : les déchets provenant de l'activité de propreté publique qui ont été valorisés (hors balayage mécanisé) ont représenté 1.084 tonnes, environ 90 tonnes de déchets par mois ;

Fraction recyclable : ce sont près de 187 tonnes de déchets collectés dans le cadre des activités de propreté publique qui ont ainsi pu être recyclées, soit une moyenne de 16 tonnes par mois ;

Balayage mécanisé : 11.450 km de filets d'eau ont été couverts par nos balayeuses - soit environ, en moyenne, 4 fois l'ensemble des voiries de Charleroi. Le taux d'immobilisation du charroi a été un peu plus élevé en 2019 (en raison de l'obsolescence de certains véhicules). De nouveaux investissements ont été prévus. La professionnalisation du métier et la nouvelle stratégie de travail dans le balayage mécanisé ont permis

d'améliorer l'état qualitatif des caniveaux après le passage des véhicules ;

Demandes d'intervention : en moyenne, près de 33 demandes d'intervention ont été reçues mensuellement. Les demandes d'intervention sont en hausse de 46% par rapport à 2018, toute proportion gardée avec 2019 ; ces demandes concernent en majorité des interventions en balayage mécanisé.

31 kg

de déchets organiques collectés par habitant dans les communes couvertes par la collecte en conteneurs à puce



+ de 1 million

de km parcourus pour collecter les déchets en porte-à-porte



23 kg

de verre collectés par habitant



162 kg/an

de déchets résiduels produits par habitant, soit une diminution de 3 kg en un an

16 kg

de PMC collectés par habitant

42 kg

de papier/carton collectés par habitant



809.460

visites enregistrées dans les recyparcs





RECYCLER

Des filières spécifiques
pour tous les déchets

Les déchets collectés en porte-à-porte ou déposés dans les recyparcs de Tibi sont orientés vers leurs filières de recyclage ou de traitement respectives.

Verre, papier/carton et PMC

Dans le cadre de l'obligation de reprise des déchets d'emballage, Tibi et Fost Plus ont conclu une nouvelle convention dont les modalités de collaboration ont été fixées en décembre 2015 pour la période 2016/2020. Tibi réalisant en régie les prestations de collecte des déchets d'emballages papier/carton, verre et PMC et de tri des PMC, les coûts à rembourser par Fost Plus doivent être fixés de commun accord, en vue de couvrir le coût réel et complet.

Dans ce contexte, l'année 2019 a été marquée par le changement d'acquéreur de papier/carton, Bel Fibres ayant été désigné par Fost Plus (en accord avec Tibi) comme adjudicataire du marché à partir du 1er janvier.

Centre de tri Valtris

En 2019, le centre de tri Valtris a traité 23.427 tonnes de PMC, soit une augmentation de 2,4 % par rapport à 2018. Ce gisement provenait de Tibi pour 28,2 %, du BEP-Environnement pour 40,2 %, d'InBW pour 26,6 %, de

l'IDELUX pour 2,9 %, d'Intradel pour 0,7 % et d'entreprises privées pour 1,3 %.

A partir de 2019, Valtris a vu une partie de son gisement évoluer vers le « nouveau sac bleu ». En effet, dès le 1^{er} octobre 2019, le BEP-Environnement est passé à la collecte des PMC étendue aux autres plastiques d'emballage, y compris les plastiques souples tels que les films. Ce changement représente en moyenne sur les trois derniers mois de l'année une augmentation de 15 % des apports du BEP-Environnement.

Au 1^{er} décembre 2019, Valtris a encore franchi une nouvelle étape en acceptant des PMC « nouveaux sacs bleus » provenant de la Province de Liège et de ses alentours, pour un total estimé à 3.000 tonnes par an. Le centre de tri qui comptait 35 personnes en 2018, en ce compris le personnel en réintégration, compte désormais 70 personnes à la fin 2019.

Le Dialogue Compétitif en vue de l'adaptation de la chaîne de tri pour la phase définitive du tri du « nouveau sac bleu » en 14 fractions s'est poursuivi en 2019.

Taux de résidu

Des efforts ont été maintenus, tant avec les collecteurs, qu'au niveau des trieurs, pour maîtriser au mieux le taux de résidu après tri des PMC de Tibi. De 16,18 % en 2018, le taux de résidu est passé à 17,6 % en 2019.

Tri-broyage des encombrants

En 2019, 11.237 tonnes d'encombrants en provenance des recyparcs et des communes affiliées ont été traitées au sein de l'unité de tri-broyage des encombrants de Tibi.

Déchets ultimes

Le taux de déchets ultimes placés en Centre d'Enfouissement Technique (CET) a diminué pour atteindre 1,4 % en 2019. Ce bon résultat est obtenu grâce à la suppression de la mise en CET des ordures ménagères et des encombrants depuis 2010.

Taux de recyclage

Le taux de recyclage, 51,9 %, et le taux de valorisation énergétique, 46,7 %, restent assez stables en 2019 par rapport à 2018.

Recymex sa

La société est active dans le domaine du recyclage des déchets inertes.

GIE Sambre Compost

Le Groupement d'Intérêt Economique est actif dans le domaine du traitement des



Valtris

Un marché a été lancé en 2019 pour permettre une extension du bâtiment en vue de le rendre capable d'accueillir le nouveau process. En fonction des négociations avec Fost Plus, les travaux devraient commencer par la phase de génie civil fin du premier semestre 2020 et se terminer mi-2021 par la phase process afin que tout le territoire de Valtris puisse passer au « nouveau sac bleu » en 2021.

déchets verts de ses membres, la commercialisation du compost ainsi que toutes les prestations de services dans le prolongement de l'activité de ses membres.

BIVALOR

BIVALOR est l'unité de tri-broyage des bois et encombrants du BEP-Environnement.

65%

des déchets triés par les habitants
de 14 communes affiliées à Tibi



11.237

tonnes d'encombrants traitées



23.427

tonnes de déchets PMC traitées



14.777

tonnes de bois, en provenance de la zone Tibi,
traitées par BIVALOR



14.517

tonnes de déchets verts, en provenance
de la zone Tibi, traitées
par le GIE Sambre Compost



98,6%

des déchets récoltés sont
recyclés ou valorisés



VALORISER

Valorisation énergétique
des déchets résiduels



La chaleur dégagée par la valorisation des déchets permet de transformer de l'eau en vapeur surchauffée. Cette vapeur alimente un groupe turboalternateur (GTA) qui va produire de l'électricité.

Valoriser

Seule une part infime (1,4%) des déchets collectés sur la zone de Tibi finit en CET (Centre d'Enfouissement Technique). Cette performance résulte de la mise en place de nombreuses filières particulièrement efficaces, dont la valorisation énergétique des déchets résiduels.

Travaux de modernisation

Les travaux de modernisation de l'UVE (Unité de Valorisation Énergétique), démarrés en 2017, se sont poursuivis en 2018 tout comme en 2019 avec comme point d'orgue la mise en service industrielle de la nouvelle ligne de valorisation le 12 juillet 2019.

En parallèle de ce fait marquant, d'autres réalisations ont également été accomplies, notamment :

- Le bardage des bâtiments et du circuit de visite ;
- La signalisation verticale et horizontale sur le site ;

- La mise en service des nouveaux ponts bascules ;
- La création de la nouvelle salle « pontier » ;
- La fin des travaux sur la fosse qui a conduit au doublement du volume de celle-ci ;
- Le début de la phase de démantèlement des anciennes installations.

Tibi a poursuivi également sa démarche quant au remplacement de l'installation de broyage des déchets encombrants et à son intégration au cœur des installations de l'UVE.

Production de chaleur

Dans sa volonté d'optimiser la valorisation énergétique des déchets traités, Tibi a lancé un marché d'étude technico-économique de la faisabilité d'implémenter un réseau de chaleur en 2019. Cette étude a montré l'intérêt concret de réaliser un tel projet en y intégrant plusieurs partenaires publics potentiels.



Taux de disponibilité des équipements

La quantité de déchets apportés à l'UVE en 2019 a augmenté. Elle est passée de 104 628 tonnes en 2018 à 110 184 en 2019.

5928 tonnes d'encombrants broyés et non broyés ont dû être traités à l'extérieur, par faute de moyens techniques adaptés, contre 5 398 tonnes en 2018.

Stockage transitoire

Lorsque la fosse de stockage des déchets est saturée suite à l'arrêt prolongé d'un four, les déchets excédentaires sont rechargés en semi-remorques et acheminés vers d'autres UVE. En 2019, 75 tonnes de déchets résiduels ont également transité sur la dalle de stockage.

Mâchefers produits et mitrilles récupérées

La quantité de mâchefers produits, en ce compris les mitrilles qui en sont récupérées à l'UVE reste globalement dans les mêmes proportions, soit près de 22 % en poids des tonnages de déchets valorisés.

Analyse des rejets

Diverses campagnes de mesures des émissions atmosphériques ont été réalisées courant 2019 par le laboratoire agréé SGS Belgium.

Les normes d'émissions ont été respectées sur les fours 1, 2 et 3 de l'UVE Pont-de-Loup au cours des 2 campagnes d'analyses de juillet et de décembre 2019. Les eaux usées en provenance de l'Unité de Valorisation Energétique du Port de la Praye sont majoritairement déversées en eaux de surface (Sambre). En 2019, des contrôles multiples et réguliers ont permis d'évaluer le respect des conditions de rejet.



8.300



Plus de **8.300** ménages
alimentés en électricité grâce à
la production de l'UVE



1,4%

de déchets ultimes seulement
sont éliminés en CET



103.755

tonnes de déchets valorisées
à l'UVE



252.571

tonnes de déchets gérées
en un an par Tibi



CHIFFRES CLÉS VALORISER



ADMINISTRER

Ensemble
vers l'excellence !

Afin d'améliorer l'ensemble des services offerts et la satisfaction de ses clients internes, Tibi intègre la gestion des ressources humaines au cœur de la stratégie de l'entreprise.

Transformation du Service RH et consolidation des politiques RH.

Le travail d'actualisation du Statut Administratif et Pécuniaire a permis de définir les priorités en 2019 et postposé pour sa finalisation en 2020. Il a été décidé de revoir en priorité notamment les chapitres « Conditions de Recrutement et de Promotion » et « Carrière ». Une proposition de révision partielle du Statut Administratif et Pécuniaire a été discutée avec les partenaires sociaux et soumise à la négociation en fin d'année.

Développement et gestion du capital humain

En 2019, plus de 93 recrutements et promotions ont été menés. De nombreux agents ont également bénéficié de la mobilité interne.

En début d'année, un nouvel organigramme modifiant l'organigramme général a été présenté et validé. Ainsi le service SID, « Support aux Instances et à la Direction » a été créé (fusion de deux entités distinctes).

L'année 2019 a aussi été une année charnière pour la jeune Unité de Propreté Publique de Tibi qui a réussi le déploiement de sa phase 1, tant par une organisation optimale de ses activités que par la bonne intégration de ses équipes composées d'agents de Tibi, d'anciens agents de la Ville de Charleroi et de nouvelles recrues.

2019 a également été une année de transition pour le Centre de Tri des PMC - Valtris, du fait de l'élargissement de la collecte du PMC « historique » aux « PMC nouveau sac bleu ». Une réorganisation à la fois

opérationnelle et des ressources humaines avec l'extension du tri de 9 à 10 flux et le passage en pause de nuit dès décembre 2019 afin d'absorber le tonnage supplémentaire, ont eu lieu en 2019. Cela a engendré le recrutement de 26 trieurs et de 2 opérateurs logistiques.

En 2019, les réunions d'encadrement mensuelles se sont poursuivies.

En termes de plan de formation transversal, les demandes de formation ont été satisfaites dans des domaines variés à destination de divers publics cibles.

Informatique

En 2019, l'Intercommunale a concrétisé les projets informatiques suivants :

- Finalisation du chantier de modernisation du matériel audio/visuel des salles de réunion ;

- Réorganisation du service informatique ;
- Mise en place d'un nouvel outil de gestion des demandes d'intervention en provenance de nos usagers
- La préparation à l'implémentation de Microsoft 365 et d'un nouvel outil collaboratif
- L'analyse préliminaire à la mise en place d'un nouvel intranet

Bâtiments et infrastructures techniques

Le Pôle environnemental situé à Couillet centralise plusieurs métiers : services administratifs, garage et ateliers, service des collectes, centre de tri, etc.

L'objectif de l'Intercommunale est de développer sur ce site un véritable « Village du recyclage ». La première étape de ce développement a été la construction d'un réseau de voiries internes qui a été finalisé en 2019.

Modernisation dans les recyparcs

Durant l'année 2019, la modernisation du réseau de recyparcs a été poursuivie, notamment de manière à améliorer la sécurité et le bien-être des agents et des usagers, mais aussi afin d'en optimiser le fonctionnement : le nouveau recyparc FAC - Farciennes /Aiseau-Presles/Châtelet a été construit; un projet d'extension pour le recyparc d'Anderlues a été établi; de même, le projet d'un nouveau pavillon pour le recyparc de Charleroi II - Ransart a été réalisé.

Comité de Prévention et Protection au Travail (CPPT)

Le SIPP (Service Interne de Prévention et Protection) a été intégré en 2018 dans le nouveau service de Qualité Sécurité Environnement (QSE).

2019 a été une année charnière dans l'amélioration de la culture sécurité au sein de Tibi en se basant sur 3 axes majeurs : la sensibilisation, la formation et les actions.

Chaque mois, une analyse d'accident est présentée par la ligne hiérarchique concernée en CPPT. Par ailleurs, les équipes du SIPP (Service Interne de Prévention et Protection) ont été davantage présentes sur le terrain. Une procédure de signalement des incidents a été mise en place avec un certain succès (60 signalements ont été répertoriés en 2019).

Un grand programme de formation aux premiers secours des agents a été lancé en 2019. Les quatre conseillers en prévention ont été formés « instructeur secouriste », ce qui permettra, dans le cadre de la future école de formation à nos métiers de former un maximum d'agents.

100 accidents de travail ont été recensés en 2019. La gravité des accidents de travail a significativement diminué en 2019 : le taux de gravité a ainsi été divisé par 2 et la durée d'incapacité totale de travail a diminué de 40 %.

La protection de nos infrastructures

Le déploiement des caméras de surveillance sur les recyparcs a débuté en 2019 et sera étendu.



La participation évolutive de l'entreprise

Suite à l'analyse des résultats des deux enquêtes Masterkey de 2014 et 2017, un nouveau groupe de mobilisation, composé de représentants de différents services, a été constitué en 2018. Encadré par un facilitateur externe, le groupe a choisi de travailler sur le thème de la solidarité. Deux projets pilotes sont nés des ateliers de travail : l'organisation d'un team building récréatif lors de l'après-midi du personnel (les Tibi Games" ont recueilli un franc succès) et la réalisation de capsules vidéos "Vis mon job" visant la connaissance des autres métiers de Tibi.

Le service Informatique et le service RH ont initié en 2019 le projet de « plate-forme collaborative » issu de la réflexion d'un groupe de travail.

93

recrutements et promotions
menés en 2019



566

agents au 31/12/2019



+4

conseillers en prévention formés
« instructeur secouriste »



-4%

en terme du nombre
global d'accidents de travail



Rapport d'activités
Exercice 2019

Pour tout renseignement
0800 94 234

La version complète de ce document
est téléchargeable sur le site
www.tibi.be

Tibi
Rue du Déversoir, 1
6010 Charleroi (Couillet)